



Déclaration liminaire CSA DO du 31 Mars 2023

Monsieur le président du CSA DO,

Le 23 février, au centre de contrôle d'approche de Bordeaux Mérignac, se sont déroulés des faits particulièrement préoccupants, et qui semblent pourtant échapper à notre administration. Malheureusement, c'est vous, Monsieur le Directeur des Opérations qui êtes à l'origine de ces faits.

En effet, par votre volonté de confronter des agents au sujet d'un événement de sécurité, avéré, qui avait eu lieu quelques mois auparavant, vous avez nié volontairement trois principes majeurs qui participent directement au haut niveau de sécurité dont peut justement se targuer la DSNA dans son ensemble.

Premièrement, en foulant au pied l'idéologie de Just Culture si importante à la DSNA.

Par vos interventions, vous vous êtes manifesté à l'opposé de la Culture Juste, incitative et productive promue, menée et renforcée à la DSNA.

Par vos accusations, vous avez jeté sur les contrôleurs de Bordeaux-Mérignac, mais par-delà, de toute la France, un doute profond quant au traitement juste que tout événement ou report d'événement ferait l'objet à l'avenir. De nombreux agents craignent aujourd'hui de se voir vilipendés par la direction des opérations dans pareil cas.

Votre comportement porte atteinte à un pan inestimable de notre démarche globale de sécurité.

Deuxièmement, en faisant du sanctuaire de sérénité que doit demeurer une salle ou tour de contrôle, un tribunal ; en prenant à parti des agents alors même qu'ils étaient en train d'assurer leurs missions générant ainsi un niveau de stress très élevé, vous avez créé un facteur indéniable de risque. Et cela, non seulement lors de cette confrontation, mais avec des effets qui perdurent bien au-delà de celle-ci.

Troisièmement, en vous substituant aux CLS, enquêtes BEA, et autres éventuelles instances de sécurité, vous avez court-circuité la méthodologie en place à la DSNA, une méthodologie éprouvée et vertueuse. Votre action est une remise en cause des processus et instances qui participent à l'amélioration de la sécurité via la production de recommandations et Retours d'Expérience.

Votre action a déjà, et aura sans aucun doute encore à l'avenir, des effets néfastes sur le fonctionnement de la chaîne de sécurité à la DSNA.

De plus, votre attitude fut le contraire de ce qu'attendent les agents d'un manager : au lieu de mener par l'exemple, vous avez choisi d'instiller le doute et la peur.

Un tel écart de votre part, qui va à l'encontre de principes concourant directement au haut niveau de sécurité assuré par la DSNA, est donc intolérable pour les contrôleurs et les organisations syndicales associées à cette déclaration.